



## Webinaire d'information et d'échange sur la coopération décentralisée au Liban

*A l'attention des collectivités françaises intéressées par une coopération avec le Liban  
(et à celles déjà engagées)*

Jeudi 24 juin – 14h à 16h00

Lieu : plateforme Zoom

### *Principales conclusions de la réunion :*

Le webinaire permet en 3 temps de mieux saisir les enjeux de développement au Liban, dans le contexte de crise majeure, afin d'encourager le développement de la coopération décentralisée franco-libanaise.

Il donne d'abord des repères sur le Liban, apporte des éléments de plaidoyer en faveur d'un engagement des collectivités françaises au Liban et quelques pistes d'actions sur les modalités de mise en œuvre d'un partenariat.

Il s'inscrit dans une initiative commune de Cités Unies France, de Cités Unies Liban, de l'Ambassade de France au Liban et de la DAECT pour appuyer le développement de nouveaux partenariats et renforcer les coopérations existantes.

Une mission est programmée en septembre afin d'appuyer cette initiative.

### Introduction

- Christine Moro, *Ambassadeur déléguée à l'Action Extérieure des collectivités territoriales, Secrétaire générale de la Commission nationale de la coopération décentralisée, Ministère des Affaires européennes et internationales*

Le Liban traverse une crise politique, économique et sociale en plus de l'explosion qui a touché gravement Beyrouth en 2020. Face à cela, la mobilisation française n'a pas faibli. Plus de 85 millions d'euros ont été affectés dans les domaines prioritaires que la France a identifiés (alimentation, préservation du patrimoine, soutien au secteur médical sanitaire et éducatif, etc.).

Les collectivités territoriales se sont également fortement mobilisées. La coopération décentralisée peut apporter une aide plus durable au Liban que l'aide d'urgence répondant à une catastrophe.

Cette dernière, encore modeste au regard des liens qui unissent la France et le Liban (des liens notamment historiques, culturels ou encore politiques) participe de la volonté partagée de la DAECT, avec l'Ambassade de France au Liban, le BTVL et Cités Unies France d'encourager la formation de nouveaux partenariats.

En 30 ans, près de 90 partenariats se sont créés à tous les niveaux (communes, départements régions...) qui se concentrent notamment sur le littoral, entre Beyrouth et Tripoli. Ils touchent des thématiques diverses mais importantes telles que le tourisme, le patrimoine, la culture, l'environnement, la formation avec notamment la mise sur pieds du centre de formation pour les élus municipaux.

➤ Marie Buscail, *conseillère de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France au Liban*

La réunion s'inscrit dans un processus de dynamisation de cette coopération décentralisée initié par l'Ambassade en partenariat avec la DAECT, CUF et le BTVL. Il s'agit aussi de conforter les collectivités françaises dans ce que la coopération décentralisée peut apporter au Liban aujourd'hui. En effet, les collectivités libanaises, qui sont en première ligne face aux besoins de la population, ont besoin d'un partenariat solide, d'un soutien, avec qui ils peuvent marcher côte à côte.

➤ Bechir Odeimi, *Président de Cités Unies Liban, Directeur du Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL)*

Comment transformer l'aide d'urgence en action durable ?

La situation au Liban est très préoccupante.

Du fait du défaut de paiement de la dette nationale, l'Etat libanais est considéré comme n'étant pas fiable et très peu d'Etats s'orientent vers lui pour envoyer de l'aide. Ils se tournent donc vers les ONG et les municipalités qui se retrouvent en première ligne dans la gestion des différentes crises qui frappent le pays. En effet, la crise de la COVID-19 a été gérée d'un bout à l'autre par les municipalités malgré le peu d'appuis dont elles disposent.

Il est donc très important de pouvoir les aider, c'est le dernier bastion public, en dehors de l'armée, qui est encore debout. L'ouverture, le conseil, la formation et l'aide à l'expertise est primordiale. Les municipalités libanaises ont conscience que la coopération décentralisée n'est pas une relation avec un bailleur de fond mais qu'il s'agit surtout d'un échange qui se veut désintéressé.

Dans tout cela, le rôle du BTVL est d'identifier les besoins de part et d'autre. Il offre également des projets de formation (développement local, environnement, etc.). Il travaille également sur la mutualisation des efforts français avec ses partenaires.

➤ Aurélie Le Meur, *présidente du groupe-pays Liban, première adjointe au maire de Chambéry*

Chambéry est engagé au Liban depuis 2 ans. Dans ce contexte de crise, l'intérêt de la coopération décentralisée franco-libanaise prend tout son sens.

En tant que présidente du groupe-pays Liban, nous espérons pouvoir mobiliser de nouvelles collectivités qui ne sont pas encore engagées dans le pays à le faire, ce qui est l'objectif du webinaire.

## *A savoir avant d'engager un partenariat avec le Liban :*

### 1/ Le Liban, un pays en crise

➤ *S.E Rami Adwan, Ambassadeur du Liban en France*

C'est durant les assises de Carcassonne qu'un accord entre les ministères français et libanais visant à promouvoir la coopération décentralisée a été signé. C'est sur la base de cette feuille de route, validée peu avant les crises qui ont frappé le pays, qu'a été entamée cette nouvelle phase de coopération.

Depuis, le Liban est entré dans un cycle de crises qui se nourrissent les unes des autres ce qui imposent une nouvelle façon d'agir. Grâce aux liens de la coopération décentralisée, il est possible travailler sur les crises pour leur faire baisser d'intensité.

- *La crise économique* : s'est exprimée par un défaut de paiement de la dette, qui s'exprime aujourd'hui par une dévaluation de la monnaie nationale, une inflation galopante et une baisse du pouvoir d'achat de la population. Elle a plusieurs conséquences :
  - *Crise sociale* : paupérisation de la population qui augmente de façon exponentielle.
  - *Crise bancaire* : secteur qui ne fonctionne plus ou peu. Avant de relancer l'économie, il faudra traiter l'aspect de la gouvernance et réfléchir à une restructuration.

Cette crise économique engendre d'autres crises. En effet, elle implique maintenant la démographie du pays avec un départ du Liban de la jeunesse étudiante et de certains cadres (dans des secteurs clés tels que l'éducation, la santé, l'économie, etc.).

- *Crise politique* : institutionnelle, de la représentation, de la parité (due au rôle restreint dans la vie politique de la femme libanaise et de la jeunesse). Donc défiance envers les structures représentatives.
- *Crise sanitaire et sécuritaire* : en additionnant la pauvreté, la présence de nombreux réfugiés palestiniens et déplacés syriens, la faiblesse des moyens des forces de sécurité intérieures d'ordre public, on fait rapidement éclater la bulle sécuritaire.

Ces crises font que le Liban a plus que jamais besoin de la France et de l'aide des collectivités territoriales françaises.

En effet, les actions des ONG n'ont pas les capacités de gérer l'ensemble de l'aide internationale qui leur est accordé et ne peuvent pas se substituer complètement aux instances publiques.

Comment la coopération décentralisée peut-elle se conjuguer dans le temps ?

Elle peut se conjuguer selon plusieurs axes.

- *Axe patrimonial* : aide à la gestion du patrimoine matériel et immatériel (ex : secteur de la poterie, reforestation, toits en tuile, sources d'eaux, réserves naturelles, etc.) ;
- *Axe de la gestion* : aide à moderniser la façon de gérer les collectivités, appréhender les de santé publique, propreté, sécurité, gestion financière...
- *Axe de la santé* : soutient en terme de médication puisque du fait du manque de devise, il n'y aura plus de médicaments. Il faut des distributions les plus locales possibles. Nécessité d'appareils médicaux car tous les hôpitaux et dispensaires sont dans le besoin du fait il y a un manque de moyens pour d'entretenir les hôpitaux.

- *Axe de l'éducation* : du fait de la crise, beaucoup de familles doivent renoncer aux écoles privées pour leurs enfants les réinscrire à l'école publique. Cependant, ces dernières ne peuvent font face à une trop grande pression démographique d'enfants libanais et syriens. On a donc un appel au soutien à l'éducation privée qui donne une éducation de qualité, en plus de l'aide au secteur éducatif général. Pour y arriver, il est possible de proposer un processus de compagnonnage avec des écoles au Liban ou un soutien financier. Le réseau francophone au Liban accueille environ 300 000 élèves, en France on assiste à une augmentation de près 40% d'étudiants qui viennent en France pour leurs études. Ceci est une promesse pour un développement futur qu'il faut soutenir.
- Témoignage de l'Ambassade de France, *Marie Buscail, conseillère de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France au Liban*

Le pays s'est enfoncé dans la pauvreté (il a perdu 25% de son PIB et fait partie des 3 premiers pays qui ont connu le plus fort recul économique en 2020). Le taux de pauvreté a bondi à + 50% de la population en dessous du seuil de pauvreté. Il y a donc une crise extrêmement brutale et dont les effets sont directs sur la population. Le système de financement public et de subvention de produits de première nécessité est en train de toucher à sa fin (électricité, fuel, alimentation, médicament, etc.). En découle, une instabilité due à la pauvreté.

*Domaines importants :*

- *Santé* (notamment post-explosions et COVID-19 car Liban est fortement touché) ;
- *L'éducation* (plan d'aide à la scolarité très important à destination des écoles françaises et francophones avec 22 millions d'euros d'aide à la scolarité en 2020) ; Œuvre d'Orient et l'Ambassade ont un partenariat de soutien à l'école, il s'agit d'un fond auquel les collectivités peuvent participer (pour soutenir l'éducation francophone qui accueillent des enfants de toute confession). Autre exemple : un projet de cantine scolaire qui pose la question de la distribution de repas pour les enfants qui viennent assister aux cours. Cette initiative répond à un double objectif : la lutte contre le décrochage scolaire et sécurité alimentaire.
- *La culture* (qui était très riche et dense mais qu'il a fallu réinventer du fait des crises successives, la France est d'ailleurs un des seuls pays a maintenir sa coopération culturelle au Liban). En effet, il est important de soutenir l'expression artistique dans un contexte de crise pour exprimer ses émotions en dehors de la violence. Il faut également défendre l'accès à la culture. La France est le seul Etat à préserver la coopération culturelle.

## 2/ Le Liban : une décentralisation encore à construire

- BTVL, *Maya Achkar, Chargée de Projet à Cités Unies Liban/BTVL*

Etre une collectivité libanaise : enjeux et défis.

Des prérogatives élargies mais restreintes par une centralisation administrative :

- Le Liban est un régime mixte avec une administration centralisée, déconcentrée et décentralisée. Les municipalités jouissent d'une existence juridique et administrative ainsi qu'une autonomie financière. C'est la seule institution décentralisée au Liban en charge du développement local (dans plusieurs domaines don surtout le social, la culture, l'environnement, la santé ou l'économie locale).

- Cependant l'Etat reste très centralisateur et bloque parfois le travail des collectivités. Il exerce un fort contrôle à priori et à posteriori et limite les prérogatives (interdiction d'embaucher des fonctionnaires, contrôles des dépenses, etc.) des municipalités.

Une sensibilité pour l'ouverture à l'international mais avec des moyens techniques et financiers limités :

- Les collectivités locales sont marquées par leur attachement envers la France (liens historiques, culture francophone) ce qui fait que la coopération franco-libanaise est la plus forte et la plus répandue au Liban avec près de 41 coopérations décentralisées actives et 53 projets en cours).
- En temps normal, les ressources financières des collectivités reposent sur les taxes directes et les dotations de l'Etat. Cependant, les taxes directes (habitants et entreprises) n'ont pas été mises à jour depuis plusieurs années, la crise empêche leur règlement et certaines collectivités ont trop peu d'habitants. Les dotations de l'Etat sont versées partiellement et avec du retard. La majorité des dépenses est dédiée à la maintenance de base et à la rémunération des employés.
- On note aussi un manque de ressources humaines compétentes et des services municipaux qui sont structurés de manière classique sans avoir pu développer des services de relations internationales, ou de coopération, ou même de développement local, etc.

Une situation qui fait passer l'urgence au premier plan :

Les crises multisectorielles, l'absence d'action de l'Etat et le manque de ressources humaines et financières, poussent les collectivités à centrer leur action sur l'urgence et non sur les projets de développement local avec une vision à plus long terme. Néanmoins, elles restent convaincues de l'importance de la coopération et de l'ouverture directe et recherchent de plus en plus des opportunités de coopération décentralisée, conscientes de l'importance des échanges techniques et des apports en développement des projets de coopération.

➤ Anne-Marie Mevel-Reingold, *Chargée de Mission DAECT/MEAE*

Le cadre législatif

La France est un des rares pays qui offre aux autorités locales quelle que soit la taille un cadre législatif adapté à leur souhait de se projeter à l'international. Leurs actions sont garanties par une loi.

L'article L-1115 du Code général des Collectivités Territoriales est le fondement juridique de l'action extérieure des collectivités territoriales., Dans le respect des engagements internationaux de la France, toute collectivité ou groupement peut mettre en œuvre ou soutenir une action de solidarité internationale à caractère multiple.

Il n'y a pas de distinction entre collectivités qui disposent d'une clause générale de compétences et celles qui ne l'ont pas, (à l'exception pour certains groupements des collectivités qui sont régis par le principe de la spécialité mais également sur leurs actions extérieures.

La loi permet également d'obtenir des subventions (qui sont soumises à des règles de contrôle) et de faire appel à des acteurs du monde associatif. Les subventions doivent être soumises au vote de l'organe délibérant de la collectivité et donnent lieu, en général, à une convention qui permet le cofinancement.

Il y a eu un certain nombre de nouvelles lois qui ont été mises en place :

- Eau et assainissement : février 2005, loi Oudin-Santini a permis de mettre en place le mécanisme. autorisant les collectivités ou groupements bénéficiaires des redevances collectées sur les usagers dans ces deux domaines d'y affecter jusqu'à 1 % de ces ressources, les collectivités pouvant par ailleurs financer également ce type de dépenses sur leur budget général
- Amendement Pintat, décembre 2006, qui s'applique sur le même principe sur l'énergie
- 2014 : 1% déchet
- Très prochainement va se mettre en place le 1% transports et mobilité.

La loi Thiollière, de 2007, a permis de donner une base légale aux actions à caractère humanitaire.

La loi Maptam aide à la modernisation de l'action publique territoriale dont l'objectif principal est l'affirmation des métropoles et du fait métropolitain dans les actions internationales.

Possibilité trouver le guide juridique de la DAECT sur le site de France Diplomatie.

### 3/ Pourquoi s'engager au Liban ?

- Aurélie Le Meur, *présidente du groupe-pays Liban, première adjointe au maire de Chambéry*

En 2019, à l'initiative de la région Auvergne Rhône Alpes en lien avec et le cluster montagne il y a eu une volonté de pouvoir lier des liens avec des collectivités libanaises. La ville de Chambéry s'est mobilisée pour s'engager, l'histoire des relations internationales étant ancienne dans la ville (30 ans de coopération avec le Burkina Faso en plus des jumelages traditionnels). Forts de cette expérience, et en partenariat avec l'association Chambéry Solidarité Internationale, la ville a estimé pouvoir s'ouvrir à un autre partenariat.

Pourquoi le Liban ?

Plusieurs raisons justifient ce choix : la grande proximité entre la France et le Liban, la présence de libanais en France, le partage de la Méditerranée mais aussi la francophonie.

Chambéry travaille avec la Vallée de la Qadisha, sur des enjeux de développement local partagés par les deux collectivités notamment des échanges sur les modèles de gouvernance territoriale (inspirés notamment par le modèle des parcs naturels régionaux en France).

Il y a également un enjeu autour de la préservation de l'environnement et du changement climatique, de patrimoine, développement d'une destination touristique ou encore développement de la filière agricole avec l'élaboration de produits agro-touristique, en écho avec les enjeux de développement avec la ville de Chambéry.

En retour, la mission organisée par la ville au Liban est prévue pour élargir au secteur culturel pour monter des actions concrètes d'échanges entre artistes pour pouvoir programmer des artistes et spectacles du côté de Chambéry.

- Valérie Dumontet, *vice présidente du conseil départemental de l'Aude*

Le département de l'Aude a eu l'opportunité de participer aux assises de la coopération franco-libanaise à Beyrouth en 2012. L'objectif de ces assises avait été de lancer un plan de renforcement

des municipalités pour la coopération. En sont sortis des accords de coopération et c'est ainsi que l'Aude a commencé sa coopération avec deux collectivités libanaises.

Le choix a été très volontaire car le Liban est un pays particulier en Méditerranée contrairement aux pays du Maghreb car c'est aussi un pont différent avec la Méditerranée.

Les thématiques du partenariat sont les suivantes :

- Développement local et renforcement des capacités,
- Échanges d'expériences : comment on mène un projet de développement local avec les acteurs locaux. C'est fondamental, il faut qu'il y ait la lame de fond qui est le développement local (qui est une des justifications de la décentralisation au Liban).

L'Aude s'est aussi engagé dans le fond de solidarité de CUF.

Le département est également impliqué dans la thématique de l'eau, le tourisme, le patrimoine, la structuration des métiers autour de la montagne pour que ce soit des leviers de développement économique pour une relance de l'économie à travers les municipalités. C'est en effet une économie qui crée de l'emploi et qui n'est pas délocalisable. La question est de savoir comment on redonne de l'espoir à la population.

Il est intéressant de noter que de plus en plus de collectivités territoriales françaises arrivent à se fédérer autour de projets et de territoires communs (entre Chambéry et le département de l'Aude par exemple).

#### 4/ Comment s'engager un Liban ?

##### a) Les thématiques pertinentes au regard des besoins et des compétences

- Virginie Rouquette, *chefe du service appui conseil – référente Méditerranée, Cités Unies France*

Plusieurs réunions dédiées à la coopération décentralisées franco-libanaises ces derniers mois ont permis de dégager quelques priorités et/ou pratiques à mettre en valeur.

Malgré la prégnance de la crise que traverse le Liban, et quels que soient les sujets abordés dans le cadre de la coopération il apparaît très pertinent d'air en appui à l'institution municipale libanaise. Concrètement, il s'agit de structurer dans le cadre de sa coopération pour appuyer la collectivité libanaise d'une part à mettre en place ses services publics locaux et d'autre part à définir des stratégies de développement de territoire.

Il s'agit donc de s'appuyer sur les compétences propres de sa collectivité pour travailler en réciprocité sur ces questions.

Du point de vue des thématiques, comme évoqué précédemment, certaines font particulièrement sens :

- Le développement durable, l'environnement, le changement climatique
- Le patrimoine et sa mise en valeur touristique
- L'éducation, la francophonie et la culture

La crise que traverse le pays ne remet pas en question la pertinence de chacun de ces thèmes ; elle invite toutefois à adopter des approches incluant une dimension plus humanitaire, en s'appuyant sur les acteurs de la société civile.

- Maya Achkar, *Chargée de Projet, Cités Unies Liban/BTVL*

Le BTVL, a rassemblé une dizaine de thématiques prioritaires des collectivités libanaises en lançant un sondage (pour une trentaine de participants). Les résultats ont montré que les thématiques principales sont :

- La gestion des déchets et protections de l'environnement (63%)
- Le développement économie locale (50%)
- L'eau et assainissement (46%)
- L'éducation (42%)
- Le social / la culture / le patrimoine (21%)
- L'aménagement du territoire (17%)
- La gouvernance locale (13%)
- La gestion de crise (4%)

Le BTVL va continuer de creuser chacune de ces attentes avec les élus libanais afin d'identifier les besoins de chacune de ces collectivités dans l'optique de développer des partenariats.

b) La question des transferts financiers dans ce contexte

➤ Houda Odeimi, *Responsable développement et Coordination à Cités Unies Liban/BTVL*

La complexité de la situation bancaire a des effets sur les projets de coopération. Il existe actuellement plusieurs taux de change. La monnaie locale est la livre libanaise et les transferts se font en euros ou en dollars mais 1\$ = 1500 L or le taux est passé à 1\$ = 15 000LL.

Si une collectivité libanaise veut recevoir une subvention, cette subvention va arriver sur le compte de la collectivité à la Banque du Liban avec le taux officiel (1\$=1500LL) mais quand elle va vouloir utiliser l'argent, elle va devoir faire les dépenses au taux du marché de 1\$=15.000LL.

Il y a différentes possibilités : certaines banques acceptent l'ouverture de compte en *fresh money* qui permet d'utiliser l'argent qui vient de l'étranger en devise. Toutes les banques n'offrent pas ce service, d'autres ne reverse pas la totalité du montant en fresh money... Chaque banque a son propre système qu'elle décide.

Dans cette situation, avoir un interlocuteur technique peut être un enjeu pour expliquer la situation aux collectivités pour trouver la façon la plus optimale pour envoyer des fonds.

La situation dépend beaucoup du cas par cas mais des experts sont présents pour aider les collectivités.

## 5 / Des partenaires sur qui vous appuyer pour mettre en œuvre vos projets

➤ Cités Unies France et le groupe-pays Liban, *Virginie Rouquette, cheffe du service appui conseil – référente Méditerranée, Cités Unies France*

CUF dispose de 4 grands leviers pour appuyer l'engagement international des collectivités territoriales :

- L'animation du groupe-pays Liban, qui est un espace d'informations, d'échanges et de plaidoyer rassemblant les collectivités territoriales engagées dans le pays.
- L'organisation des Rencontres de l'Action Internationale des Collectivités Territoriales (RAICT) pour parler de l'actualité des pays en matière de coopération décentralisée.



- Louverture de fonds de solidarité pour appuyer un pays qui traverse une urgence particulière à se reconstruire.
- Enfin, le dispositif DCOL permet d'appuyer les collectivités territoriales soit en matière de montage de projets ou à l'élaboration d'une stratégie à l'international.

➤ La DAECT et ses dispositifs de soutien à la coopération décentralisée, *Anne-Marie Mevel-Reingold, Chargée de Mission DAECT/MEAE*

La DAECT a mis en place quelques outils pour aider à la coopération décentralisée.

- Recherche de partenaires et expertises (dispositif EXPE-CT) : si une collectivité souhaite mettre en valeur un savoir spécifique, la DAECT propose cette expertise auprès d'une collectivité libanaise qui souhaiterait en faire la demande. Inversement, si le BTVL ou l'Ambassade fait savoir qu'une collectivité libanaise souhaite bénéficier ou faire bénéficier d'une expertise, le dispositif peut lui proposer une collectivité labellisée EXPE-CT.
- Appels à projet : dès que deux collectivités souhaitent développer un projet en commun, elles ont la possibilité de répondre à l'appel à projet triennal. La DAECT peut intervenir en co-financement à hauteur de 50%.

➤ Cités Unies Liban / BTVL, *Houda Odeimi, Responsable développement et Coordination à Cités Unies Liban/BTVL*

Le BTVL travaille en étroite coopération avec l'Ambassade, CUF et la DAECT. Il propose un appui pour les collectivités qui le souhaitent sur le choix des partenaires, les thématiques, le contexte... Il accompagne également par la formation puisqu'il propose des programmes de formation et de renforcement de l'institution municipale, appuyé par des visites techniques qui permettent aux collectivités libanaises de mieux comprendre le fonctionnement des collectivités françaises...

Le BTVL propose également une base de données rassemblant toutes les informations sur les partenariats franco-libanais.

## 6 / Perspectives

➤ *Aurélie Le Meur, présidente du groupe-pays Liban, première adjointe au maire de Chambéry :*

Les relations de coopération décentralisée sont avant tout des relations humaines.

Pour cela, CUF, avec l'appui de la DECT, de l'Ambassade et de Cités Unies Liban / BTVL organise une mission de terrain au Liban, la semaine du 20 septembre avec les collectivités françaises qui le souhaite, afin d'encourager le développement de la coopération décentralisée franco-libanaise

### Présents :

*Rami Advan, Ambassade du Liban en France*

*Marie Buscail, Ambassade de France au Liban*

*Valérie Dumontet, Département de l'Aude*

*Anne Marie Reingold, DAECT, MEAE*  
*Matthieu Peaucelle, DAECT, MEAE*  
*Nathalie Cos, communauté urbaine de Dunkerque*  
*Lena Assaad*  
*Nicolas Cimbaro, département de l'Aude*  
*Claudia Meschede, ville de Mulhouse*  
*Aurélie Le Meur, ville de Chambéry*  
*Edith Godfroy, département du Territoire de Belfort*  
*Houda Odeimi, Cités Unies Liban/BTVL*  
*Maya Achkar, Cités Unies Liban/BTVL*  
*Bécbir Odeimi, Cités Unies Liban/BTVL*  
*Cécile Remion, Métropole de Nice*  
*Elsa Gugliemetti, Auvergne Rhône Alpes*  
*Dominique Ginouves, Marseille*  
*Céline Bibert, Région Francophones*  
*Reina Heloui, Ambassade du Liban en France*  
*Céline Colella, Cités Unies France*  
*Virginie Rouquette, Cités Unies France*